



PUBLIE LE

3 1 MARS 2025

2025-07

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025										
Date de la convocation : 6 MARS 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le 13 MARS , les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 6 MARS 2025											
Nombre de membres <table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>7</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	7	Représentés	0	Votants	7	Objet de la délibération : RENOUVELLEMENT DU RESEAU STRUCTURANT DE COLLECTE COLLEGE DAUDET, RUE F. JOUVE, AVENUE DU MOULIN, IMPASSE CHEVREFEUILLE, ABATTOIR, RUE MARIE THERESE CHALON - COMMUNE DE CARPENTRAS - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 1
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	7										
Représentés	0										
Votants	7										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François SENAC - André AIELLO - Max RASPAIL -
Thierry ROUX- Roland LAMOUROUX

Vice-Présidents excusés : Sandrine RAYMOND- Stéphane MICHEL

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250313-2025-26-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2025

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

L'entreprise COLAS France Ets de Sorgues s'est vu confier, le 03 juin 2024, le marché de renouvellement du réseau structurant de collecte collège Daudet, rue F. Jouve, avenue du Moulin, impasse Chevrefeuille, abattoir, rue Marie Thérèse Chalon pour un montant total de 938 520.00 € HT.

Dans le cadre de ces travaux, il est apparu la nécessité de prévoir la mise en œuvre de nouveaux ouvrages (caisses en diamètre 400/200 et l'ensemble des pièces associées) afin de répondre aux situations de terrain rencontrées.

Numéro	Libellé	Unité	P.U.
PN 1	GNT Recyclé 0/60	m ³	38.00 €
PN 2	Piquage Diamètre 400/160 mm joint Funcke	u	400.00 €
PN 3	Piquage Diamètre 400/200 mm joint Funcke	u	500.00 €
PN 4	Coude CR8 Diamètre 200 mm	u	60.00 €
PN 5	Manchon CR8 Diamètre 200 mm	u	60.00 €
PN 6	Plus-Value pour terrassement en sol dur à l'aide d'un BRH ou d'une fraise hydraulique	m ³	65.00 €
PN 7	Boîte branchement Diamètre 400/200 mm yc le tampon fonte	u	510.00 €

Cette modification de prestation n'a pas d'incidence financière sur le montant initial du marché.

Le montant du marché reste le suivant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 938 520.00 € (tranche ferme)
- Montant TTC : 1 126 224.00 € (tranche ferme)

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 1 présentée,

DELIBERE

1°) **APPROUVE** la modification en cours d'exécution n° 1 au marché avec l'entreprise **COLAS France Ets de Sorgues** selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 1 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

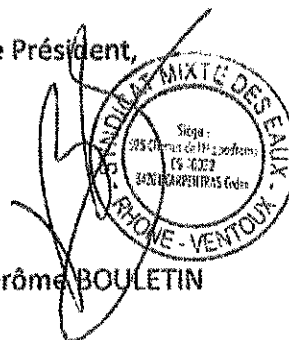
ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Jérôme BOULETIN





PUBLIE LE

3 1 MARS 2025

2025-08

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025										
Date de la convocation : 6 MARS 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le 13 MARS , les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 6 MARS 2025											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>7</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	7	Représentés	0	Votants	7	EXTENSION DES BUREAUX DU SYNDICAT - LOT 4 ENDUITS - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 1
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	7										
Représentés	0										
Votants	7										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François SENAC - André AIELLO - Max RASPAIL -
Thierry ROUX- Roland LAMOUROUX

Vice-Présidents excusés : Sandrine RAYMOND- Stéphane MICHEL

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250313-2025-27-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2025

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

L'entreprise SAS Laugier s'est vu confier, le 28 mars 2024, le lot 4 Façades du marché d'extension des bureaux du syndicat pour un montant total de 39 128.20 € HT.

- Dans le cadre de ces travaux, des évolutions au programme de travaux initial ont été nécessaires afin d'optimiser la construction. : l
- Non ravalement de la façade nord
- Recours a une technique spéciale pour disposer de murs pleins afin d'installer le monte charge.

Cette modification de prestation a une incidence financière sur le montant initial du marché de la manière suivante :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 9 528,00 €
- Montant TTC : - 11 433,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -24,4 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 29 600,20 €
- Montant TTC : 35 520,24 €

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 1 présentée,

DELIBERE

1°) **APPROUVE** la modification en cours d'exécution n° 1 au marché avec l'entreprise SAS Laugier selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 1 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

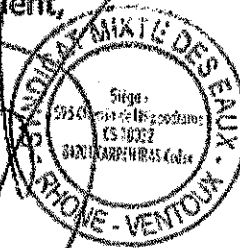
ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Jérôme BOULETIN





PUBLIE LE

3 1 MARS 2025

2025-09

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025										
Date de la convocation : 6 MARS 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le 13 MARS , les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 6 MARS 2025											
Nombre de membres <table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>7</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	7	Représentés	0	Votants	7	Objet de la délibération : EXTENSION DES BUREAUX DU SYNDICAT - LOT 7 - MENUISERIES INTERIEURES - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 1
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	7										
Représentés	0										
Votants	7										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François SENAC - André AIELLO - Max RASPAIL -
Thierry ROUX- Roland LAMOUROUX

Vice-Présidents excusés : Sandrine RAYMOND- Stéphane MICHEL

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250313-2025-28-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2025

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

L'entreprise Ille s'est vu confier, le 28 mars 2024, le lot 7 Menuiseries intérieures du marché d'extension des bureaux du syndicat pour un montant total de 83 819.50 € HT.

Dans le cadre de ces travaux, des évolutions au programme de travaux initial ont été nécessaires afin d'optimiser la construction : les panneaux de bois acoustiques, la cuisine, les portes pour le chauffage, l'habillage de la trémie de l'escalier et la suppression du portillon d'accueil.

Cette modification de prestation a une incidence financière sur le montant initial du marché de la manière suivante :

Montant de l'avenant :

- * Taux de la TVA : 20 %
- * Montant HT : - 2 469,61 €
- * Montant TTC : - 2 963,53 €
- * % d'écart introduit par l'avenant : 2.95 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- * Taux de la TVA : 20 %
- * Montant HT : 81 349,89 €
- * Montant TTC : 97 619,87 €

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 1 présentée,

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 1 au marché avec l'entreprise Ille selon les modalités évoquées ci-dessus.

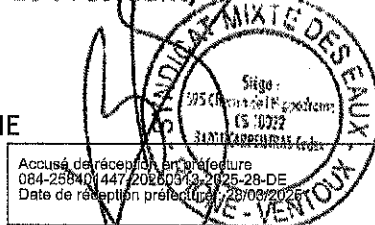
2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 1 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,



Jérôme BOULETIN



PUBLIE LE

3 1 MARS 2025

2025-10

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025										
Date de la convocation : 6 MARS 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le 13 MARS , les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 6 MARS 2025											
Nombre de membres <table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>7</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	7	Représentés	0	Votants	7	Objet de la délibération : EXTENSION DES BUREAUX DU SYNDICAT - LOT 9 CARRELAGE FAIENCES - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 2
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	7										
Représentés	0										
Votants	7										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François SENAC - André AIELLO - Max RASPAIL -
Thierry ROUX- Roland LAMOUROUX

Vice-Présidents excusés : Sandrine RAYMOND- Stéphane MICHEL

Accusé de réception en préfecture
084-268401447-20250313-2025-29-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2025

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

L'entreprise SARL SPVC s'est vu confier, le 28 mars 2024, le lot 4 Façades du marché d'extension des bureaux du syndicat pour un montant total de 38 968.26 € HT.

Dans le cadre de ces travaux, des évolutions au programme de travaux initial ont été nécessaires afin d'optimiser la construction. : Installation d'une douche au rez de chaussée.

Cette modification de prestation a une incidence financière sur le montant initial du marché de la manière suivante :

Montant de l'avenant :

- * Taux de la TVA : 20 %
- * Montant HT: 895,04 €
- * Montant TTC: 1074,05 €
- * % d'écart introduit par l'avenant : 2.3 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- * Taux de la TVA : 20 %
- * Montant HT: 39 863,30 €
- * Montant TTC: 47 835,96 €

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 2 présentée,

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 2 au marché avec l'entreprise SARL SPVC selon les modalités évoquées ci-dessus.

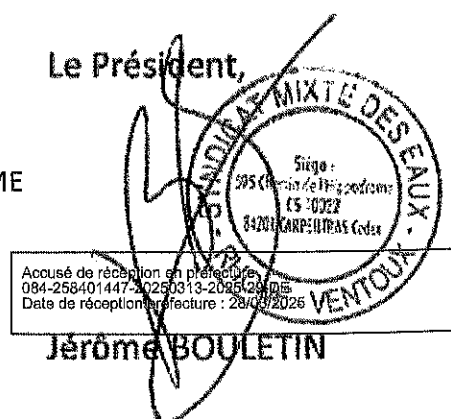
2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,





PUBLIE LE

3 1 MARS 2025

2025-11

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025.										
Date de la convocation : 6 MARS 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le 13 MARS , les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 6 MARS 2025											
Nombre de membres <table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>7</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	7	Représentés	0	Votants	7	Objet de la délibération : EXTENSION DES BUREAUX DU SYNDICAT- LOT 13 PLOMBERIE SANITAIRES - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 1
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	7										
Représentés	0										
Votants	7										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François SENAC - André AIELLO - Max RASPAIL -
Thierry ROUX- Roland LAMOUREUX

Vice-Présidents excusés : Sandrine RAYMOND- Stéphane MICHEL

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250313-2025-30-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2025

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

L'entreprise SARL ANAYA CRUEIZE s'est vu confier, le 28 mars 2024, le lot 13 Plomberie sanitaires du marché d'extension des bureaux du syndicat pour un montant total de 21 610 € HT.

Dans le cadre de ces travaux, des évolutions au programme de travaux initial ont été nécessaires afin d'optimiser la construction. : Suppression d'un récupérateur d'eau de pluie et création d'une douche au rez de chaussée.

Cette modification de prestation a une incidence financière sur le montant initial du marché de la manière suivante :

Montant de l'avenant :

- * Taux de la TVA : 20 %
- * Montant HT : -5 770,10 €
- * Montant TTC : -6 924,12 €
- * % d'écart introduit par l'avenant : -26.70 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- * Taux de la TVA : 20 %
- * Montant HT : 15 839,90 €
- * Montant TTC : 19 007,88 €

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n° 1 présentée,

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 1 au marché avec l'entreprise SARL ANAYA CRUEIZE selon les modalités évoquées ci-dessus.

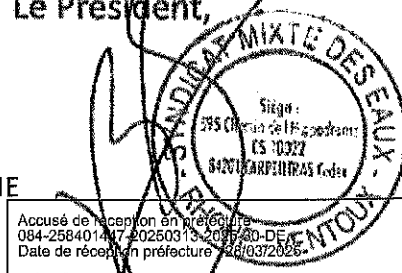
2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 1 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,



Jérôme BOULETIN